

Observation 142 du 06/03/2023

Madame la commissaire-enquêteur,

Habitant du Nord-Poitou, Je me permet de vous écrire à propos de l'enquête sur le nouveau projet de parc éolien en Poitou à Brion et Saint Secondin (en objet) dont vous assurez la conduite.

Je tiens tout particulièrement à m'élever contre cette absurdité cupide qui intervient à un moment où l'inutilité de ces projets apparait de plus en plus clairement et est documentée officiellement par la Cour des Comptes et l'enquête parlementaire sur la souveraineté énergétique française.

C'est un **projet irresponsable du point de vue de l'utilisation des deniers de l'Etat** et de notre souveraineté

- Investir dans l'éolien c'est nécessairement investir dans les centrales à gaz ou charbon qui permettent de suppléer leur intermittence (et leur absence de production environ 80% du temps) et qui nous placent ainsi en dépendance énergétique et en producteur de CO²
- Les sociétés qui bénéficient à court terme de cet investissements sont étrangères, les riverains qui en supportent les conséquences à long terme sans en tirer profit sont des Français
- L'autonomie territoriale en énergie décarbonée est assurée pour bien moins cher par la centrale nucléaire de Civaux située à moins de 20 Km à vol d'oiseau de Saint Secondin, il y a donc doublon et gaspillage

C'est un projet **irresponsable du point de vue de l'environnement**

- La pollution visuelle d'une d'éolienne géante (en l'occurrence, à 220m soit 2/3 de la Tour Eiffel) avec un puissant émetteur lumineux en tête de mat (140m) s'exerce sur un rayon de 40 (Nuit) à 50KM (Jour) (incluant Poitiers, Ruffec, Montmorillon, Melle...) dans une région dont les paysages et les monuments sont le principal atout touristique et d'agrément
- La pollution et l'imperméabilisation des sols ne se limite pas aux milliers de tonnes de béton du socle mais également aux conduits et voies d'accès nécessaires
- La pollution par ces pales gigantesques et indestructibles dont l'extrémité se déplace impitoyablement à plus de 350 Km/h au milieu de l'espace vital des oiseaux et des chauve-souris contribue à la destruction de plusieurs espèces naturelle endémique

C'est un projet **irresponsable du point de vue de l'avenir**

- La déconstruction de ces éoliennes (dont la durée de vie « rentable » pour l'exploitant, grâce aux subventions d'Etat, sera d'une dizaine d'année) est d'un coût insupportable pour la municipalité qui en aura la charge ; elle resteront comme des épaves que l'on peut voir aux Etats Unis ou ailleurs
- La responsabilité de tous les échelon de décision sur le sujet des éoliennes sera établie un jour prochain ; le scandale de leur financement fera l'objet d'une enquête similaire à celle qui est en cours pour le naufrage du nucléaire ; certes les responsables n'auront plus les moyens ni la possibilité de revenir sur leur décisions et ne voudrons pas les assumer mais il vaut mieux éviter d'être dans ce club...

Vous avez la possibilité de mettre votre pierre à l'édifice qui conduira à écarter le choix de ces installations inutiles, nuisibles et corruptrices.

Vous pouvez faire prévaloir l'application des lois et du bon sens dans les choix énergétiques et environnementaux : Saint Segondin et les Poitevins vous seront reconnaissant de votre clairvoyance.

Enfin, vous ne voudriez sans doute pas que ce parc éolien porte votre nom, ni investir dans un logement situé dans un tel village si le projet se réalisait.

Je vous demande donc instamment de contribuer à l'annulation de ce projet misérable et méprisant pour les citoyens que nous sommes.

Bien cordialement

Jérôme Erulin